



# Les étudiants étrangers au Québec

## Q&R

### PORTRAIT DES ÉTUDIANTS FRANÇAIS

#### 1 Combien d'étudiants français viennent au Québec poursuivre leurs études?

Au 1 <sup>er</sup> cycle	Au 2 <sup>e</sup> cycle	Au 3 <sup>e</sup> cycle	TOTAL
8 693	2 632	1 170	12 495
70%	30%		

SOURCE : MESRS, Statistiques sur les étudiants internationaux dans le réseau universitaire, données provisoires de l'automne 2013.

[http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces\\_info/Statistiques/Etudiants\\_internationaux\\_universitaire/Etudiants\\_intenationaux\\_Universitaire\\_2013.pdf](http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Etudiants_internationaux_universitaire/Etudiants_intenationaux_Universitaire_2013.pdf)

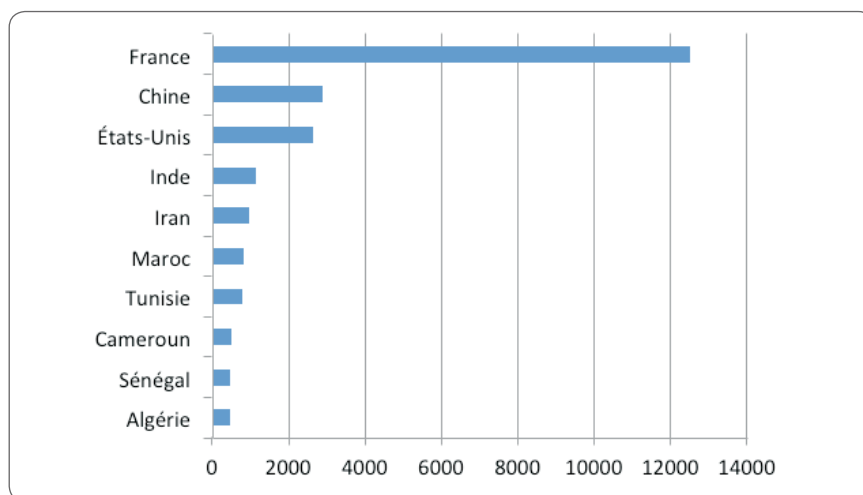
#### 2 Quelle place occupent les étudiants français dans le contingent d'étudiants étrangers?

Les étudiants français constituent le premier contingent d'étudiants étrangers, loin devant tout autre pays.

**12 495**  
étudiants français

sont inscrits dans une université québécoise (automne 2013).

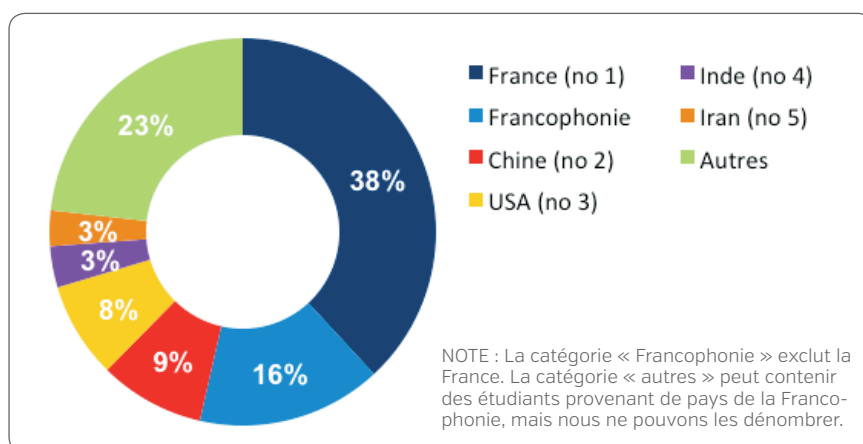
Les 10 premiers pays d'origine des étudiants étrangers



Les étudiants français représentent

**38 %**

de tous les étudiants étrangers présents au Québec.



SOURCE : MESRS, Statistiques sur les étudiants internationaux dans le réseau universitaire, données de l'automne 2013, provisoires.

[http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces\\_info/Statistiques/Etudiants\\_internationaux\\_universitaire/Etudiants\\_intenationaux\\_Universitaire\\_2013.pdf](http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Etudiants_internationaux_universitaire/Etudiants_intenationaux_Universitaire_2013.pdf)

### 3 Dans quels établissements retrouve-t-on les étudiants français?

On retrouve les étudiants français dans toutes les universités québécoises, mais principalement dans les établissements francophones.

Au premier cycle, les 3 établissements anglophones reçoivent 28% des étudiants français, ce qui correspond à leur poids dans la population étudiante totale (selon les EEETP, 2011-2012)<sup>1</sup>.

Aux cycles supérieurs, la présence des étudiants français est déterminante dans les établissements francophones. Dans le cas des établissements situés hors des grands centres urbains, cette présence contribue significativement au développement de la capacité de recherche en région.

#### Au 1<sup>er</sup> cycle

28 %

dans les  
3 établissements  
anglophones

72 %

dans les  
15 établissements  
francophones

#### Aux cycles supérieurs

5 %

dans les  
3 établissements  
anglophones

95 %

dans les  
15 établissements  
francophones

NOTE : Des 221 415 EEETP que compte l'ensemble du système universitaire québécois, 27% sont inscrits dans un établissement anglophone.

<sup>1</sup> SOURCE : MESRS, Gestion des données sur l'effectif universitaire, Rapport de l'effectif étudiant. Pourcentages basés sur les EEETP (2011-2012).

EEETP : Effectif étudiant en équivalence au temps plein.

### 4 Quels sont les droits de scolarité payés par les étudiants français?

En vertu d'un accord de réciprocité intervenu entre la France et le Québec en 1978, les étudiants français bénéficient d'une exemption pour les droits forfaitaires. Ils sont donc traités comme des Québécois et paient les mêmes droits de scolarité qu'eux. En contrepartie, les étudiants québécois qui étudient dans une université française sont traités comme des Français et paient les mêmes droits de scolarité qu'eux.

	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
Étudiants français	Les mêmes droits de scolarité que les étudiants québécois : 2 224 \$		

Source : MESRS, Règles budgétaires 2013-2014

### 5 Qu'est-ce que l'accord de réciprocité entre la France et le Québec?

1978

Accord de réciprocité entre la France et le Québec

En 1978, les gouvernements du Québec et de la France ont signé un accord de réciprocité en vertu duquel leurs étudiants peuvent étudier dans n'importe quelle université de France et du Québec en payant le même tarif qu'un étudiant local.

Cet accord s'inscrit dans une longue tradition de collaboration scientifique entre le Québec et la France. En effet, de nombreux professeurs et chercheurs du Québec ont été formés dans les universités françaises depuis les années 1960.

Au fil du temps, l'accord de réciprocité concernant les étudiants universitaires est devenu un des éléments clés de la relation particulière qu'entretiennent le Québec et la France. On sait que près de 12 500 Français viennent étudier au Québec et on estime que plus de 1 000 Québécois vont poursuivre leurs études universitaires en France annuellement, ce qui est à peu près proportionnel à leurs populations respectives.

## 6 Quels sont les liens qui existent entre la France et le Québec au niveau universitaire?

Les chercheurs du Québec et de la France collaborent régulièrement dans la réalisation de projets de recherche conjoints, la copublication d'articles scientifiques ou l'encadrement d'étudiants dans le cadre de cotutelles de thèse. Ces collaborations multiples et riches contribuent à maintenir la langue française comme langue du savoir et de l'innovation.

### Le corps professoral

Le quart des professeurs québécois qui ont fait leurs études de 3<sup>e</sup> cycle à l'étranger ont obtenu leur diplôme doctoral dans une université française. Dans le cas du réseau de l'Université du Québec, cette proportion s'élève à la moitié.

Part des professeurs québécois avec un doctorat d'une université française, parmi les professeurs avec un doctorat étranger<sup>2</sup>

Pour toutes les universités québécoises : **24 %**  
Pour le réseau de l'Université du Québec : **50 %**

### La mobilité étudiante

Au niveau doctoral, près de 500 étudiants français et québécois par année réalisent leurs travaux de recherche dans le cadre d'une cotutelle de thèse, ce qui leur permet de bénéficier d'un double encadrement.

Nombre d'étudiants français et québécois qui bénéficient d'une cotutelle de thèse

**500** par année

### Les collaborations de recherche

La moitié des articles scientifiques publiés par des chercheurs québécois impliquent une collaboration avec au moins un chercheur de l'étranger. De cette production, 22 % sont des copublications entre des chercheurs du Québec et de la France. Dans le cas du réseau de l'Université du Québec, il s'agit de 27 %.

Ces données sont basées sur les publications recensées par les grands éditeurs scientifiques, ce qui n'offre qu'un portrait partiel des publications dans les langues autres que l'anglais. Il s'agit donc d'une estimation conservatrice.

Part des copublications Québec-France parmi les publications scientifiques en collaboration avec au moins un chercheur de l'étranger<sup>3</sup>

Pour toutes les universités québécoises : **22 %**  
Pour le réseau de l'Université du Québec : **27 %**

### Financement de la recherche

Entre 2009 et 2012, 35 organisations françaises différentes ont octroyé des subventions ou contrats de recherche à des établissements du réseau de l'Université du Québec, pour un total de plus 1,5 M\$ dont 60 % provenait du secteur privé.

Part de la France dans le financement étranger de la recherche pour l'Université du Québec :

**13 %**

<sup>2</sup> SOURCE : UQ (DRI). Nombre de professeurs des universités québécoises selon le diplôme de doctorat au 1<sup>er</sup> octobre 2014.

<sup>3</sup> SOURCE : UQ (DRI). Publications scientifiques en collaboration internationale, 2011-2013.

## 7 Quels sont les avantages pour le Québec d'accueillir des étudiants français?

▼ Aux cycles supérieurs, les étudiants français participent directement au renforcement de la position du Québec comme **pôle de recherche et d'innovation** dans la Francophonie universitaire.

▼ En région, les étudiants français constituent une part importante des étudiants étrangers. Ils contribuent à la viabilité d'une **offre diversifiée de programmes de formation**.

▼ Formés ici, les étudiants français qui immigrent au Québec forment une **main-d'œuvre** jeune, hautement qualifiée et très recherchée par les employeurs.

▼ Largement intégrés à la société québécoise, les étudiants français qui demeurent au Québec contribuent également à relever le **défi démographique et linguistique**.

## 8 Scénario d'une hausse des droits de scolarité pour les étudiants français

Il semble que le gouvernement envisage de soumettre dorénavant les étudiants français au même tarif que les étudiants canadiens (non-résidents du Québec). Si elle venait à se réaliser, cette mesure ferait presque tripler les droits de scolarité des étudiants français.

Étudiants français (tarif actuel) : **2 224 \$** par année

Étudiants français (tarif « canadien ») : **6 234 \$** par année

Cela représenterait  
une augmentation de **+ 180 %**

### Quel est l'impact d'une hausse des droits de scolarité sur les étudiants étrangers?

L'expérience de la 1<sup>re</sup> déréglementation montre que le coût de la formation universitaire pour les étudiants étrangers exerce une influence importante sur leur fréquentation. Depuis l'entrée en vigueur de cette déréglementation (qui a entraîné une hausse des droits de scolarité), on observe une croissance plus faible du nombre d'étudiants étrangers évoluant dans les familles de financement déréglementées. Pour plus de détails à ce sujet, voir la FICHE 4 portant sur la déréglementation.

Croissance de l'effectif étudiant international entre 2007 et 2010

**+ 9,9 %** Étudiants exemptés    **+ 2,8 %** Étudiants réglementés    **+2,3 %** Étudiants déréglementés

### Quel serait l'impact potentiel pour les étudiants français?

Dans le cas des étudiants français, il y a des raisons de craindre qu'une hausse de leurs droits de scolarité entraînera une diminution de leur présence au Québec. Contrairement aux étudiants provenant des autres provinces canadiennes ou des États-Unis qui doivent payer chez eux des droits de scolarité généralement beaucoup plus élevés qu'au Québec, les étudiants français ont accès en Europe à une formation universitaire de bonne qualité dont le coût est souvent moins élevé qu'ici. Si elle devait se matérialiser, la désaffection des étudiants français contribuerait fortement à réduire les capacités d'internationalisation des universités francophones, et en particulier, celles qui œuvrent hors des grands centres urbains.

Droits de scolarité payés  
dans les universités françaises<sup>4</sup>

Moins de **300 \$** ➤ au 1<sup>er</sup> cycle  
par année  
(sauf le génie : 900 \$)

Moins de **600 \$** ➤ aux cycles  
supérieurs  
par année

<sup>4</sup> SOURCE : Droits de scolarité en France :  
<http://www.campusfrance.org/fr/page/le-cout-des-etudes>